

Application des nouvelles règles de gouvernance d'entreprise à Umicore

Le Conseil d'administration d'Umicore a passé en revue les implications du nouveau Code belge des sociétés et des associations (« CSA ») et du Code belge de gouvernance d'entreprise 2020 (« Code de Gouvernance 2020 »).

Dans le cadre du nouveau CSA, le modèle actuel de gouvernance d'entreprise d'Umicore, dans lequel le conseil a délégué certains pouvoirs de gestion à un comité de direction (conformément à l'article 524bis du précédent Code des sociétés belges), n'est plus disponible. En vertu des nouvelles règles, Umicore devra opter pour un modèle de gouvernance moniste ou dualiste. Le modèle dualiste prévoit un Conseil de surveillance, composé exclusivement d'administrateurs non exécutifs et dirigé par un Président, et un Conseil de direction, dirigé par le CEO. Les tâches et les responsabilités des deux organes sont clairement énoncées dans le nouveau CSA.

Après avoir examiné les caractéristiques des deux modèles de gouvernance, le Conseil est arrivé à la conclusion que, pour l'avenir, le modèle dualiste sera le plus approprié pour Umicore.

Cette proposition de changement de modèle de gouvernance sera soumise à l'approbation d'une assemblée générale extraordinaire au premier semestre 2020. Umicore soumettra simultanément une proposition de révision de ses statuts afin de les mettre pleinement en conformité avec le nouveau CSA.

Dans le cadre de son examen des règles de gouvernance, le Conseil a également décidé de ne pas proposer de résolution visant à accorder des droits de vote double aux actionnaires nominatifs détenant leurs actions depuis au moins deux ans.

Le Code de Gouvernance 2020 ne devrait pas entraîner d'importantes modifications dans la pratique de gouvernance d'Umicore. La société mettra en œuvre le Code de Gouvernance 2020 à partir de 2020 et rendra compte de la conformité à ses dispositions dans son rapport annuel. Au niveau de la rémunération, les administrateurs sont déjà partiellement rémunérés en actions, comme le prévoit le Code de Gouvernance 2020. Le Conseil, sur avis du Comité de rémunération, fixera en outre une exigence en matière de détention d'un nombre minimum d'actions par les membres exécutifs.

Thomas Leysen, Président d'Umicore, a commenté : « Le Conseil d'Umicore a examiné attentivement le nouveau CSA et le Code de Gouvernance 2020. L'impact le plus important de ces Codes est que notre modèle de gouvernance actuel ne sera plus disponible. Après avoir pris en compte tous les éléments, nous avons décidé de proposer aux actionnaires d'opter pour un modèle de gouvernance dualiste. Nous pensons que ce modèle reflète le plus fidèlement la façon d'opérer actuelle d'Umicore et qu'il apporte une grande clarté aux rôles et responsabilités de chaque organe. Nous sommes convaincus qu'il s'avérera bénéfique à Umicore dans la perspective de la poursuite de son développement au cours des années à venir. »

À propos d'Umicore

Umicore est un groupe mondial spécialisé dans la technologie des matériaux et le recyclage. Le Groupe se concentre sur des domaines où son expertise en science des matériaux, chimie et métallurgie fait la différence. Ses activités s'articulent autour de trois business groups : Catalysis, Energy & Surface Technologies et Recycling. Chaque business group est divisé en plusieurs business units offrant des matériaux et des solutions à la pointe de nouveaux développements technologiques et essentiels à la vie de tous les jours.

Umicore tire la majorité de ses revenus et consacre la plupart de ses efforts en R&D aux matériaux destinés à la mobilité propre et au recyclage. L'objectif principal d'Umicore de créer de la valeur durable se base sur l'ambition de développer, de produire et de recycler des matériaux de façon à remplir sa mission : materials for a better life.

Les sites industriels et commerciaux d'Umicore ainsi que les centres de recherche et développement sont répartis à travers le monde afin de desservir au mieux une clientèle internationale. Le Groupe a réalisé au premier semestre 2019 des revenus (hors métaux) de € 1,6 milliards (chiffre d'affaires de € 7,6 milliards) et emploie actuellement quelque 10.700 personnes.

Pour tout complément d'information

Investor Relations

Evelien Goovaerts	+32 2 227 78 38	evelien.goovaerts@umicore.com
Eva Behaeghe	+32 2 227 70 68	eva.behaeghe@umicore.com
Aurélie Bultynck	+32 2 227 74 34	aurelie.bultynck@umicore.com

Media Relations

Marjolein Scheers	+32 2 227 71 47	marjolein.scheers@umicore.com
-------------------	-----------------	-------------------------------